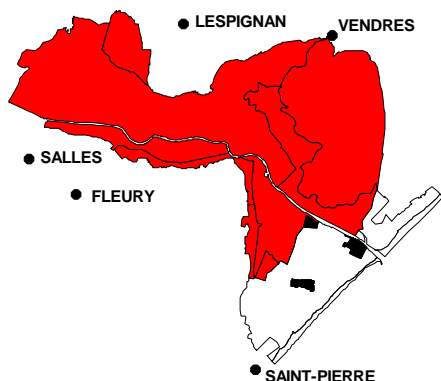


DOCOB BASSE PLAINE DE L'AUDE
HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

**FORETS-GALERIES A SALIX ALBA ET
POPULUS ALBA**

Code CORINE 44.62 et 44.63
 Syntaxon *Populion albae*
 Code Natura 2000 92A0
 Prioritaire non
 Déterminant ZNIEFF non
 Fréquence en L-R assez rare



M. Kleszczewski CEN L-R

GENERALITES

Description

Végétation arborée, appelée ripisylves, occupant les berges des rivières, des canaux ou des étangs littoraux, composée principalement de Frênes oxyphylles, accompagné par l'Orme champêtre et les Peupliers blanc et noir. La strate arbustive assez clairsemée est composée de ces mêmes essences, accompagnées parfois par du Cornouiller sanguin, de l'Aubépine, du Prunellier ou du Nerprun purgatif.

Ecologie

Les ripisylves méditerranéennes recherchent la présence d'une nappe permanente d'eau douce ou peu saumâtre. En leur sein se maintient un microclimat relativement humide et atténué, fait exceptionnel en région méditerranéenne.

Intérêt

Habitat en principe développé le long des cours d'eau et des marais doux en région méditerranéenne. Actuellement, il n'en reste plus que des lambeaux restreints. Il s'agit d'habitats d'un intérêt écologique fort, refuge d'un cortège végétal et animal exceptionnel en région méditerranéenne (stations disjointes d'espèces typiquement médio-européennes).

BASSE PLAINE DE L'AUDE

Localisation L'ensemble du site sauf les secteurs salés **superficie [ha]** 31,3

Etat de conservation : mauvais à bon

Cortège végétal typique de l'habitat

Strate arborée

Fraxinus angustifolia Frêne à feuilles étroites
Populus alba Peuplier blanc
Populus nigra Peuplier noir
Ulmus minor Orme champêtre

Strate herbacée

Aristolochia rotunda Aristoloche à feuilles rondes
Arum italicum Gouet d'Italie
Brachypodium sylvaticum Brachypode des bois
Iris pseudacorus Iris des marais

Espèces d'intérêt patrimonial

Flore

Pas d'espèce remarquable recensée

Faune

Avifaune (reproduction)
 Faucon hobereau, Milan noir, Rollier d'Europe
Insectes (reproduction)
Oxygastra curtisii Cordulie à corps fin
 (Ann. 2 Directive Habitats)
Zerynthia polyxena Diane
 (Ann. 4 Directive Habitats)

Principes de gestion

- non-intervention (éviter les coupes, laisser le bois mort sur pied)
- maintien du fonctionnement hydraulique naturel (sol détrempé une grande partie de l'année)
- maintien d'un niveau de salinité nul ou faible